

Sud Rail

LIAISON NATIONALE MATÉRIEL



PÉNIBILITÉ DES AGENTS DU MATÉRIEL... SUD-RAIL A FAIT LE BOULOT !

L'EMPLOI REPÈRE « 720 » RECONNU GRÂCE À SUD-RAIL !

Depuis 2021, SUD-Rail ne lâche pas la direction sur le dossier de la pénibilité à la SNCF. Si de nombreuses avancées ont eu lieu, des agents n'ont toujours pas été régularisés à ce jour. Il existe aujourd'hui 84 Emplois Repères à Pénibilité Avérée (ERPA), auxquels il faut rajouter tous les agents travaillant de nuit (65 nuits minimum) ou en 3x8.

Pour compenser la pénibilité, ces métiers donnent droit à :

- Une prime P1 (20 ans d'ancienneté) 26.12 euros/mois
- Une prime P2 (25 ans d'ancienneté) 36.88 euros/mois
- Une prime P3 (30 ans d'ancienneté) 46.88 euros/mois (mise en place depuis le 1er janvier 2024)

1

Mais également une Cessation Anticipée d'Activité (CAA) ou des formules de Temps Partiel de fin de Carrière (TPFC) spécifiques.

- CAA pénibilité (20 ans) de 24 mois (100%/75%)
- CAA pénibilité (25 ans) de 30 mois (100%/75%)
- TPFC (20 ans) de 36 mois

2

Après une longue bataille menée par SUD-Rail, l'emploi repère 720 (Technicien de maintenance Matériel) est désormais repris en pénibilité.

En effet, les agents qui passaient à la Classe 4, donc d'opérateur de maintenance Matériel (Classe 2 ou 3) à Technicien de maintenance Matériel, perdaient la pénibilité. La direction a reconnu en 2024 cet ER en pénibilité, des centaines d'agents ont été régularisés que ce soit administrativement et financièrement !

De nombreux agents sur des métiers pénibles ne bénéficiaient pas de leur pénibilité ou n'étaient pas au bon niveau de P1/2/3.

Sur les 20000 cheminots du Matériel, il y a 1500 agents sur l'Emploi Repère 720

En 2022, face au nombre important d'agents ne touchant pas leur pénibilité, nous avons demandé que soit repris sur la fiche de paie le nombre d'années de pénibilité. Dorénavant, c'est le cas depuis janvier 2025 pour les statutaires et juillet 2025 pour les contractuels. La pénibilité est une de nos priorités et nous sommes sur tous les fronts pour que les droits des agents soient respectés.

SUD-RAIL NE LÂCHERA PAS LA DIRECTION !

